

LE GRAND PERIGUEUX  
1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX

## DELIBERATION DDB2021\_007

Nombre de membres du bureau	
en exercice	54
Présents	44
Votants	50
Pouvoirs	6

Date de convocation du Bureau communautaire délibérant du Grand Périgueux le 26 février 2021

LE 4 mars 2021, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRANT DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de  
M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

### RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION COTER NUMÉRIQUE - POINT DELIBERANT

#### PRESENTS :

M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COURNIL, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALOMON, M. TALLET, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M. DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILMET, M. DUCENE, Mme ROUX, M. RATIER, M. MALLET, M. PERPEROT, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUD, M. JAUBERTIE, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BOURGEOIS, M. CAREME, M. NOYER, M. MARSAC, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. CHAPOUL, M. VADILLO

#### ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. GEORGIADES, M. FOUCHIER, M. VIROL, Mme DOAT

#### POUVOIR(S) :

M. COLBAC donne pouvoir à Mme SALOMON  
M. DOBBELS donne pouvoir à Mme BOUCAUD  
M. LE MAO donne pouvoir à M. LAGUIONIE  
M. FARGE donne pouvoir à M. DENIS  
M. NARDOU donne pouvoir à M. MOTARD  
M. AMELIN donne pouvoir à M. PROTANO

## RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION COTER NUMÉRIQUE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire délègue au bureau communautaire un certain nombre de ses pouvoirs.

**Considérant que** les Nouvelles technologies de l'information et de la communication sont en constante évolution. Cela se vérifie par le développement de nouveaux usages (réseaux sociaux, cloud, dématérialisation, etc.).

**Qu'afin** de permettre aux Collectivités Territoriales de s'y adapter, il est devenu primordial d'assurer une veille numérique autour de cette thématique.

**Que** pour les aider dans cette démarche, l'association Coter Numérique propose l'organisation d'actions et de manifestations permettant des échanges d'informations et d'expériences.

**Considérant que** située au carrefour des différents métiers des systèmes d'information, l'association Coter Numérique, forte de trente années d'expérience, gère un vaste réseau de responsables informatiques des Collectivités Territoriales (Villes, EPCI, Conseils Départementaux / Régionaux, Syndicats ...) et des connexions avec d'autres réseaux (Adullact, Forum e-administration, Lettre du Cadre etc.).

**Qu'au total**, ce sont 350 adhérents qui accèdent chaque année à une plateforme d'échanges, participent à des groupes de travail ainsi qu'à un congrès annuel rassemblant des acteurs privés / publics autour d'un même sujet : Le Numérique.

**Que** les gains attendus pour le Service des systèmes d'information du Grand Périgueux sont les suivants :

- Une veille technologique spécifique aux besoins des collectivités territoriales.
- Plusieurs groupes de travail favorisant le partage entre collectivités sous la forme d'ateliers structurés autour de thématiques diverses : dématérialisation, usages / usagers, gestion relation à l'usager, gouvernance, cybersécurité, Big Data ...
- Un lien privilégié avec les fournisseurs, les éditeurs et les partenaires du Grand Périgueux lors du congrès annuel.

## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRANT , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de renouveler l'adhésion à l'association Coter Numérique pour l'année 2021 ;
- Autorise à verser les coûts d'adhésion annuels pour un montant de 480€.

**Adoptée à l'unanimité.**

Délibération publiée le 19/03/2021

Pour extrait conf

Délibération certifiée exécutoire  
à compter du 19/03/2021

Périgueux, le 19/03/2021

Le Président,  
Jacques AUZOU

